



LA COMMUNE DE PONT-A-CELLES constitue une réserve de recrutement « Technicien(ne)s de surface » (F/H/X)

VOTRE FONCTION

Au sein de l'équipe de nettoyage, vous assurerez l'entretien des locaux dans les écoles communales ou dans différents bâtiments communaux :

Dans le cadre de cette fonction, vous aurez pour missions principales :

- d'assurer, quotidiennement, l'entretien des locaux (bureaux, classes, réfectoires, sanitaires, ...) et de leurs équipements (portes, plinthes, tuyauteries, éviers ...), du mobilier (bureaux, chaises, lits, ...) et du matériel (livres, jouets, matériel informatique,...) des écoles communales ou des bâtiments communaux ;
- d'effectuer un nettoyage approfondi lors des périodes de congés scolaires dans les écoles ;
- de veiller à la sécurité des enfants et donc à la fermeture adéquate des locaux techniques, à la mise hors d'atteinte du matériel et des produits.

Vous serez susceptible de remplacer un(e) collègue en cas de nécessité.

VOTRE PROFIL

- connaître les techniques de nettoyage en collectivité et/ou disposer d'une expérience probante dans le secteur du nettoyage constitue un atout ;
- respecter les normes d'hygiène, de sécurité et d'utilisation adéquate des produits d'entretien ;
- faire preuve d'esprit d'équipe et de flexibilité tout en étant capable de travailler seul ;
- être organisé, rigoureux et fiable.

CONDITIONS D'ACCES A LA FONCTION

- être en possession du permis de conduire A ou B (afin de se rendre sur les différents sites communaux) est un atout ;
- être de conduite irréprochable (extrait de casier judiciaire – modèle 596.2).
- être prêt à accepter un travail à temps partiel ;
- être disponible en soirée, à partir de 15h30.

NOUS VOUS PROPOSONS

- des contrats de remplacement avec des horaires à temps partiel en cas d'absence d'un des membres de l'équipe actuelle ;
- une rémunération liée à l'échelle barémique RGB E2 (annuel brut non indexé min. : 14.133,53 € - max. : 16.599,85 €) ;
- des titres-repas d'une valeur faciale de 6 € ;
- un cadre de travail agréable.

MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidatures doivent être envoyées à l'attention du Collège communal par courrier (Place communale 22 à 6230 Pont-à-Celles) ou par e-mail (personnel@pontacelles.be).

Des entretiens de sélection sont organisés régulièrement.

L'extrait de casier judiciaire modèle 596-2 devra être fourni au plus tard au moment de l'engagement.

En remettant votre candidature, vous acceptez que toutes vos données personnelles soient utilisées, exploitées, traitées par l'Administration communale de Pont-à-Celles dans le cadre de la présente procédure. Vos données personnelles seront conservées le temps nécessaire du traitement de votre candidature. Pour les candidats non retenus à l'issue des épreuves, les informations les concernant seront conservées durant une période d'un an et supprimée de nos bases de données à l'issue de ce délai. Les données à caractère personnel recueillies dans le cadre de la procédure d'appel à candidature ne seront ni transmises à des tiers ni transférées en-dehors de l'Union européenne.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de vos données personnelles.

Pour exercer ce droit, vous pouvez nous écrire à l'adresse mail suivante : dpo@pontacelles.be ou par voie postale à l'attention du Collège communal, place communale 22 à 6230 Pont-à-Celles en indiquant le droit que vous souhaitez exercer et les données concernées.